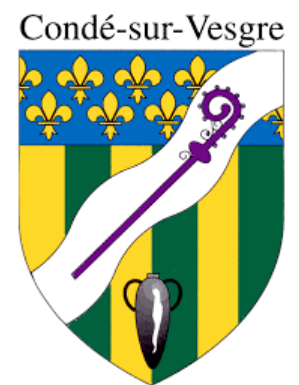


PRINTEMPS 2026

FLASH INFOS



LE BULLETIN MUNICIPAL DE
CONDÉ-SUR-VEGRE

Mairie et Agence Postale Communale : 37 rue de la Vesgre - 78113 Condé-sur-Vesgre
Tél : 01 34 87 04 30 - <https://www.mairie-condesurvesgre.fr/>



Horaires d'ouverture mairie :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30
Mercredi : 9h00 - 12h00
Un samedi par mois : 9h00 - 12h00
Rencontre Maire ou adjoints : sur rendez-vous

Horaires agence postale communale :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
14h00 - 17h30
Mercredi et samedi : 9h00 - 12h00

La nouvelle équipe municipale est installée !

Nous avons commencé ce mandat avec le bilan 2026 et la préparation du dossier pour l'aire de jeux des petits.

En attendant d'avoir les notifications des subventions pour ce projet, nous allons réaliser la première partie de cet équipement : un parcours mobilité pour les tout petits près du Multisports, réalisation prévue avant l'été.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée des dossiers en cours (maisons Lhemery, travaux de l'ALSH, travaux de voirie par la CCPH, vidéoprotection, création des groupes de quartier...) par ce biais et sur le site de Condé sur Vesgre.

Le site internet de la commune a commencé son toilettage, il sera alimenté et actualisé par l'équipe pour devenir un outil pratique pour tous.

Les deux groupes minoritaires ont souhaité exercer leur droit de disposer d'un espace d'expression sur le flash et sur le site, vous retrouverez leur ¼ de page respectif sur ces deux supports.

Vous serez également informés par Facebook : <https://www.facebook.com/mairiedecondesurvesgre/>

N'hésitez pas à nous contacter pour faire circuler les informations pratiques ou nous suggérer des sujets à développer.

Transparence du fonctionnement de l'équipe :

Les conseils municipaux sont désormais filmés et diffusés sur le site en complément des procès-verbaux.

Nous souhaitons travailler dans une ambiance sereine pour plus d'efficacité, donc les sujets abordés à l'ordre du jour des conseils seront préalablement travaillés par les commissions, présentés à l'ensemble de l'équipe lors d'une réunion préparatoire durant laquelle tous les conseillers peuvent s'exprimer, puis mis au vote lors des conseils.

Cette méthode de travail en amont a été validée par l'ensemble de l'équipe à l'unanimité.

----- CÉLÉBRATION DU 8 MAI 1945

Le vendredi 8 mai, nous commémorerons ensemble la victoire du 8 mai 1945.

Cette cérémonie sera l'occasion d'un rassemblement devant la mairie à 10h45, suivi d'un dépôt de gerbes et du traditionnel discours au monument aux morts.

Nous vous accueillerons ensuite à la mairie pour le pot de l'amitié qui sera l'occasion d'échanger avec les membres de la nouvelle équipe.

----- LES TRAVAUX DANS LE VILLAGE

Eclairage de la rue du vivier, l'Arlésienne est à Condé... Après moult péripéties, notre électricien posera mâts et lanternes début juin.

Et l'Arlésienne pourra retourner en Arles.

Hameau du Breuil route de la cavée : la CCPH nous a annoncé les travaux de reprise de la chaussée depuis la départementale jusqu'aux dernières maisons du hameau du Breuil sur la route de la cavée.

Créneau prévu par la CCPH : fin avril, début mai. Pas de dates précises pour l'instant, dès que nous aurons les arrêtés, nous informerons les riverains en priorité.

----- INCIVILITÉS

Ces derniers jours, nous avons dû traiter un dépôt sauvage d'amiante laissé à la charge de la commune par un malotru: coût de l'opération d'évacuation des déchets et traitement approprié : 2500 €.

Avec l'accord de la Gendarmerie et des propriétaires des parcelles avoisinant ce lieu un peu isolé mais facile d'accès, sur lequel les dépôts sauvages sont réguliers, nous allons installer des surveillances discrètes pour tenter d'identifier et de stopper les indécents.

Même ras-le-bol au sujet des détritiques autour du multisports et de l'étang: malgré des poubelles à proximité, certains trouvent plus simple de jeter leurs déchets sur le sol.

Et de ne pas ramasser les déjections de leur chien (toujours tenu en laisse sur la voie publique, bien sûr !) pendant la promenade dans le village ou autour de l'étang.

On veut tous le bien-vivre ensemble, ne pas imposer ses déchets aux autres, c'est une évidence pour la majorité d'entre nous, il nous reste à convaincre les indécents.

----- PROTECTION DES OISEAUX

Il est recommandé de ne pas tailler les haies et les arbres du 15 mars au 31 juillet afin de ne pas déranger les oiseaux lors de leur nidification.



Il est interdit de retirer les nids d'hirondelles sur les façades, elles sont en grand danger d'extinction et sont strictement protégées. Si vous avez la chance d'en héberger, un carton à l'aplomb du nid recueillera les fientes que vous pourrez utiliser au potager.

----- CLOCHE DE L'ÉGLISE

Vous l'avez constaté, depuis quelques temps, la cloche ne sonne plus à la volée, mais seulement les heures sont frappées.



En effet, lors d'une visite d'entretien courant, l'entreprise BODET a attiré notre attention sur l'état vieillissant des supports de la cloche et sur les vibrations émises lors du balancement.

Bodet nous a recommandé de ne plus faire de volées avant les travaux de remise en état.

Le devis dépassant les 20000 €, nous ne lançons pas les travaux pour l'instant mais nous allons aller chercher les financements et pourquoi pas, lancer une souscription citoyenne pour entendre à nouveau sonner notre cloche à la volée au plus vite.



----- MANIFESTATIONS LOCALES

A Condé-sur-Vesgre :

- Fête de la Musique le samedi 20 juin à l'étang de Condé organisé par l'ABC Récrés
- Chasse au trésor le 30 mai 14 h/17h30 à l'étang de Condé par l'OTPH

A Adainville :

- Troc de plantes le dimanche 10 mai de 10 h à 17 h.

A Houdan :

- Concours de pêche à la truite sur La Vesgre le jeudi 14 mai

A Orgerus :

- Rallye des Clochers (VTT & VAE) le dimanche 3 mai - départs 7 h à 10 h.

UNISSONS-NOUS POUR CONDÉ-SUR-VEGREGRE

Le nouveau conseil municipal est désormais installé. Les élus sont pleinement mobilisés et travaillent en équipe au sein des différentes commissions communales.

Dans un esprit d'ouverture et de concertation, notre groupe participera activement aux commissions suivantes : appels d'offres, finances, communication, urbanisme, lien social et intergénérationnel (maison du village), événements et festivités, santé (maison de santé), ainsi que le suivi du centre de tri modernisé et de son Unité de Valorisation Énergétique (SIDOMPE).

Lors de ce premier conseil, plusieurs sujets structurants ont été abordés : les orientations financières 2026, le projet de nouvelle aire de jeux pour les enfants, ainsi que le dossier de vidéoprotection.

Cette dynamique collective marque une étape positive pour notre commune.

Restons unis et tournés vers l'avenir, au service de Condé-sur-Vesgre.

Thierry BÈGUE

TOUS CONDÉENS

L'animation de la période électorale a laissé place à celle de la mise en marche de la nouvelle vie municipale.

Dans le rôle qui est désormais le nôtre, nous sommes pleinement engagés : attentifs aux choix qui sont faits, exigeants, guidés par l'intérêt général et un fonctionnement en bonne intelligence. Être dans l'opposition ne signifie pas s'opposer à tout, mais être présents, utiles, alertes et force de propositions : au service de votre quotidien et d'un village uni.

Ce premier mois de mandat a été consacré à la prise en main des dossiers, à la découverte approfondie du fonctionnement communal tel que décidé par l'équipe que vous avez majoritairement choisie, et à l'organisation du travail de l'équipe municipale.

Il est essentiel de construire des bases solides, indispensables à la mise en œuvre de nos engagements. Cela implique de rencontrer les acteurs locaux, d'analyser les projets en cours, et de définir nos priorités dans l'intérêt de Condé-sur-Vesgre et de ses habitants. Même si cette phase de démarrage est peu visible, elle est essentielle pour garantir des actions cohérentes et durables.

Pendant notre campagne, nous avons défendu une méthode fondée sur l'écoute, l'analyse situationnelle et la participation des habitants. Cette conviction reste intacte : pour nous, les décisions qui engagent la vie du village doivent se construire sans urgence, pour tous, dans le dialogue et la transparence. C'est pourquoi nous sommes plus que jamais à votre écoute et votre service.

Au quotidien, nous nous impliquons sur les sujets qui comptent pour vous : la sécurité, la vitalité de la vie locale, le lien social, le patrimoine et la culture, avec une attention particulière portée à la jeunesse et aux relations entre les générations. Et nous avons obtenu une place au bureau du SIVOM ABC et du SILY (le syndicat inter régional du lycée de La Queue lez Yvelines).

Nous serons là, disponibles, à votre écoute — avec la volonté d'agir concrètement et de faire vivre pleinement notre rôle au service de Condé.

Tous Condéens ! - Emilie Boismal & Luc Régal



Bulletin municipal de Condé-sur-Vesgre, première édition - Printemps 2026.
Directrice de publication : Florence LION, maire de Condé-sur-Vesgre.
Conception, illustrations et mise en page : Commission Communication.



CHASSE NOISETTES : PIROUETTE EN EXPLORATION

La chasse au trésor 100% Pays Houdanais !



**LE SAMEDI 30 MAI 2026
À CONDÉ-SUR-VEGREGRE**

Relevez les défis & remportez de nombreux lots !

La noisette géante de notre mascotte, Pirouette, a été dérobée !
Aidez-la à retrouver le voleur et à la mettre en sécurité !

Parcours principalement à pied
En équipe ou en famille (min. de 3 pers.)
12€/adulte
8€/enfant +10 ans & Gratuit enfant -10 ans



Réservation obligatoire
Billetterie HelloAsso
01 30 59 53 86
contact@tourismepayshoudanais.f





FÊTE DE LA

MUSIQUE

LES NOTES FONT LEUR SHOW!



SAMEDI
20
JUN 2026

À L'ÉTANG DE
CONDÉ-SUR-VESGRE



DJ



ANIMATIONS

A partir
de
15h30



BECTANCE
SUR PLACE



POUR TOUS

CHANTONS, DANSONS, VIVONS LA MUSIQUE!